



Le mot du maire

Chères Bucaines, Chers Bucains,

Le début de l'année 2024 a été chargé, notamment avec le vote du Budget Primitif 2024. Vous pouvez le découvrir sur le tableau d'affichage extérieur.

Les élus ont décidé d'axer cette année sur de petits investissements comme le remplacement de l'ensemble du parc de l'éclairage public par des leds. Cette action permettra de faire des économies tout en laissant les lumières allumées la nuit. Une baisse d'intensité est tout de même prévue.

La commune va prochainement réceptionner son audit énergétique des bâtiments communaux. Il permettra de faire des choix adaptés et de rechercher les subventions adéquates.

L'équipe municipale s'est engagée dans une réflexion responsable pour optimiser ses travaux et prendre en compte les différentes dynamiques actuelles (accessibilité, écologie...)

A travers ce mot du Maire, je souhaite féliciter la commission fleurissement qui s'investit pour donner de belles touches colorées au fil du village. Le jury des villes et villages fleuris visitera le village en juillet prochain.

Je vous rappelle également que la porte de la mairie est ouverte à tous et que l'équipe reste à votre disposition,

Bel été, bonnes vacances à tous !

Votre Maire,
Didier SACKSTEDER

Vous ne savez pas quoi faire de **vos cartouches d'encre, vos radiographies d'exams, vos vieux téléphones portables** ?

Je me charge de les récupérer. Ils seront recyclés en France et l'argent récolté permettra de financer la **Ligue contre le Cancer, comité de Belfort**.

Isabelle BRUHL-BASTIEN : 06 07 52 84 56

Infos pratiques :

Mairie de Buc : 7, rue Charles de Gaulle, 90800 Buc
03 84 56 89 03 - mairie-buc90@wanadoo.fr
Site internet : <https://mairiedebuc.fr/>

Ouverture au public : mardi 9h à 11h
et mercredi 15h à 18h

Boulangerie JG (Livraison camionnette) :
03 84 26 38 82

Numéros d'urgence :

Samu : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Centre antipoison (Nancy) : 03 83 22 50 50

Règles de citoyenneté

Interdiction du brûlage des déchets :

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts (branchages, herbes, feuilles...)

Règles concernant le bruit : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h

- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Déchetterie Danjoutin ZI du Grand Bois.

Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h

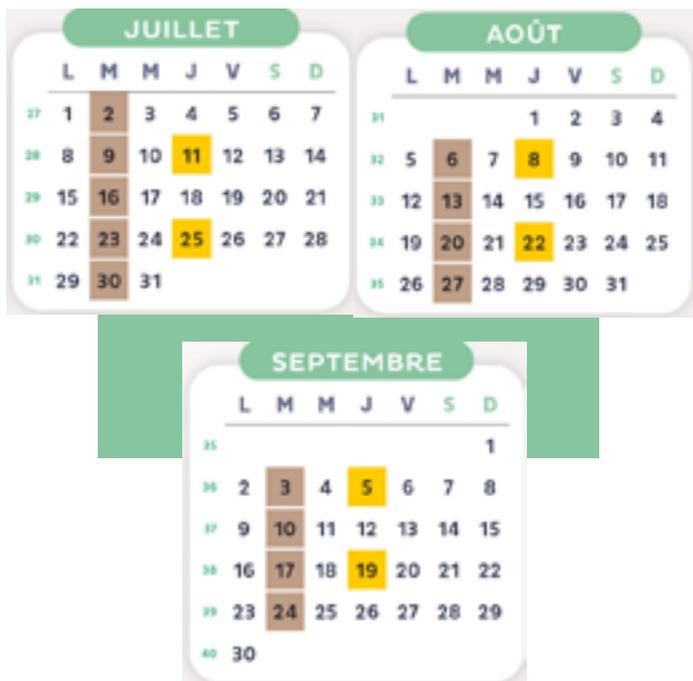
Samedi : 8h30 - 18h

Jour de fermeture : Dimanche

Nouveaux horaires du Centre des Finances

Les horaires d'ouverture au public du **Centre des Finances publiques de Belfort et donc du SGC** sont désormais les suivantes : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Fermé l'après-midi.

Collecte des bacs (bruns et jaunes) pour le trimestre prochain :



Commission fleurissement

Comme nous l'avions pressenti grâce au dicton du cycle des 12 jours, ce printemps 2024 a été très arrosé. Et le reste de l'année le sera encore...

Nos jardinières, nos massifs ont été le paradis pour les limaces et les escargots qui se sont reproduits, bien heureux. Les vivaces mufliers, astroemères, œillets de poètes se sont épanouis, voire plus que l'on ne l'espérait. Les graines semées ont toutes germé et nos massifs sont colorés et riches d'espèces différentes. Les insectes viennent se régaler.

Les coquelicots, le chiendent, le mouron, les pissenlits ont envahi les cours le long des murs nous rappelant que la nature sait se renouveler, ne pas laisser de vide. C'est ce côté authentique de la nature que nous voulons préserver, certes moins ordonnée qu'avec des plants semés et bien disciplinés. Notre village brille de simplicité et de liberté.

Certaines plantes délaissées aujourd'hui présentaient un intérêt pour nos anciens. Par exemple la reine des prés permettait de parfumer les armoires la lavande n'étant pas encore arrivée à Buc. Elle possède également de nombreux bienfaits en macérât ou teinture mère.

C'est dans cet esprit que le jardin de plantes aromatiques a été créé.

Mais, les fleurs ne durent qu'un temps. Merci à tous les membres du conseil municipal qui vont prêter main forte très prochainement pour que notre village trouve un nouveau visage, grâce à quelques décorations.

Tu as moins de 18 ans ?

La carte jeune, c'est pour toi !

De 3 à 18 ans, la carte avantages jeunes vous est offerte par la municipalité. Il suffit d'en faire la demande en mairie.

Elle vous donnera accès à une multitude de bons plans pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne !

**Sans plus attendre, faites-vous connaître en mairie !
Ce serait dommage de ne pas en profiter !**



Salle La conviviale

«La Conviviale» peut être louée, sur réservation, principalement pour les enterrements, mais aussi toutes autres occasions. Cette salle ne dispose pas de cuisine et le local ne pourra servir d'espace cuisine

Contacteur Philippe Cusenier 06 14 14 68 98.

Tarifs de location :

Sans chauffage, journée : 20 €

Avec chauffage, journée : 25 €



Photos Isa BB

Photo Valérie P.

Explosion à Buc...

... de couleurs et de lumière, grâce à l'exposition d'Isabelle Tozzi, salle la Conviviale les 20 et 21 avril 2024.

Que de monde pour l'exposition d'Isabelle ! Une cinquantaine de personnes sont venues admirer les toiles de l'artiste lors du vernissage, et notre petite salle n'a pas désempli du week-end.

De l'avis de la plupart des visiteurs, toutes les toiles dégagent tellement de lumière que nous pouvions sentir des vibrations au plus profond de nous-même. C'est aussi ça, l'art !

Merci à Isabelle pour sa douceur, sa gentillesse et sa générosité !



Photos Arnaud B.

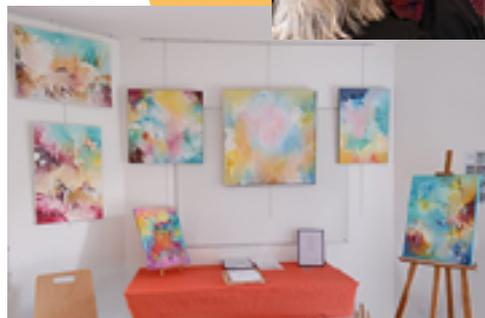


Photo Isa BB

Stimulation des sens

Lors de l'exposition de photographies de Jean-François Thiebaud, les 12 et 13 mai, nos sens étaient en éveil. La vue, grâce à ses magnifiques photographies qu'il s'agisse de portraits, de paysages, de détails pris lors de balades que seul l'œil aiguisé de l'artiste pouvait percevoir. L'ouïe a été stimulé par les chansons que Jean-François, dont le nom de scène est Tibus, a eu la gentillesse de nous offrir, accompagné de sa fidèle guitare. Jean-François nous a par ailleurs proposé des mets délicieux, en faisant appel au savoir-faire d'un traiteur. Ce troisième sens qu'est le goût n'était ainsi pas en reste.

Merci à Jean-François de nous avoir fait passer de bons moments tout au long du week-end ! Encore un artiste au grand cœur !



Photos Brigitte Gilet



Une fois de plus, les élèves de l'école de Buc ont eu la chance de profiter de l'exposition et des explications de l'artiste. Les enfants, dont les yeux pétillent à la vue de toutes les œuvres lors des expositions, ne sont pas avares de questions. Merci à Jan-François Thiebaud pour sa présence, sa patience et ses explications.

Le saviez-vous ?

De 1912 à 1948, les Jeux Olympiques avaient des épreuves d'art ?

Le «Pentathlon des muses» récompensait en architecture, littérature, musique, peinture et sculpture, les meilleures représentations du sport.

Sources : BeauxArts



Photo Isa BB

Les rendez-vous culturels :

Samedi 13 et dimanche 14 juillet 2024 :

Exposition de peintures de Marie José Masson et sculptures d'Alain Masson.

Samedi 14, dimanche 15 septembre 2024 :

Exposition de photographies de Fabrice Gaiffe



Programmation culturelle du dernier semestre 2024, salle La Conviviale

Demandez le programme !

Marie José Masson, Peintures
et Alain Masson, Sculpture 13 et 14 juillet

Fabrice Gaiffe, Photographies 14 et 15 septembre

Chantal Szymoniak, Peintures 12 et 13 octobre

Mickaël Dayras, Photographies 23 et 24 novembre

Nicole Pèpe, Peintures
Jean-Marc Pèpe, Broyeur de couleurs 14 et 15 décembre

La photo du trimestre

Élise Rollin



La Conviviale, refuge d'animaux pour un week-end !

Ils étaient nombreux dans la salle de Buc, le week-end du 22 et 23 juin : Chevaux, vaches, chiens, chats, pandas, tigres, lions, écureuils, loup, zèbre, rapaces, et bien d'autres encore. Beaucoup de visiteurs se sont faits piéger en découvrant les créations de l'artiste, Kiki Lhomme, pensant admirer des photographies d'animaux, alors qu'il s'agissait de pastels. L'artiste est incroyable, tant ses œuvres réalisées en partie au doigt sont précises ! Il fallait mettre le nez dessus pour y voir les traits de pastel et encore... L'artiste avait apporté également quelques sculptures animalières.

Kiki nous a régales lors du vernissage avec sangria, toasts et petits feuilletés. Ce week-end, qui a vu de nombreux visiteurs, restera dans les annales des expositions mensuelles «L'art à Buc». Merci à l'artiste pour sa gentillesse, sa générosité et sa disponibilité. Elle a fait don d'une toile à la commune, œuvre qui a rejoint les autres tableaux ou photographies offerts lors d'autres expositions.

Les visiteurs ont tous été conquis par les pastels de l'artiste !



Photos Arnaud B.

Le lundi 24 juin, les élèves de l'école de Buc ont pu admirer les pastels animaliers de l'artiste qui n'était pas avare en explications. Merci à elle !



Photo Isa BB

Comité des fêtes

Le 6 avril par un beau soleil, a eu lieu une chasse aux œufs de Pâques.

14 enfants faisaient partie de l'aventure et sont partis en quête d'œufs de Pâques. Il s'agissait de cailloux colorés. Ravis, accompagnés de leurs parents, tout ce petit monde avait rendez-vous ensuite à la Conviviale afin de déguster un bon goûter. Plaisir partagé entre petits et grands. Chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolat et de beaux cailloux peints.

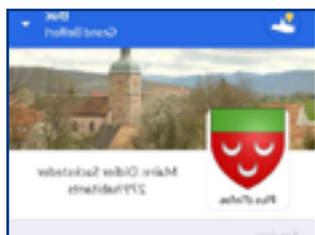


Photos Gaëlle O.

Le 1^{er} juin, la fête des voisins a rassemblé une trentaine de personnes.

L'occasion de faire connaissance, notamment avec les nouveaux arrivants qui se sont joints à ce sympathique rassemblement. Cerise sur le gâteau, le temps était clément pour ce rendez-vous !

Intramuros, pour les alertes et infos de Buc en direct !



Afin de recevoir sur votre téléphone portable des notifications concernant les informations importantes de la commune : Téléchargez gratuitement l'application «Intramuros», sélectionnez le

département, puis Buc. Voilà, c'est fait ! Vous recevrez ainsi les infos en direct (alertes météo, événements...)

Proverbe du trimestre :

Coccinelle qui va de fleur en fleur apporte avec elle la chaleur !

Recette : Nougat glacé

Ingrédients :

- 3 blancs d'œufs
- 80 g de sucre (2 x 40 g)
- 3 cuillerées à soupe de miel
- 40 g d'amandes
- 40 g de pistaches non salées
- 40 g d'abricots secs
- 40 g de raisins secs
- 40 g de figes sèches
- 3 cuillerées à soupe de rhum (ou de jus de fruits)
- 30 cl de crème liquide entière froide



Coupez les amandes en 4 et les pistaches en 2.

Coupez les raisins, figes et abricots secs en petits morceaux de taille à peu près identique à celles des morceaux d'amandes et pistaches. **Placez-les** dans un bol avec le rhum et laissez reposer 1h.

Torréfiez les morceaux d'amandes et de pistaches dans une poêle chaude. Sur feu très doux, **ajoutez** 40 g de sucre et faites caraméliser en remuant pour bien enrober les fruits. **Déposez** sur une feuille de papier cuisson en étalant bien les fruits pour qu'ils ne s'amalgament pas ensemble. **Laissez refroidir** environ 30 minutes.

Préparez la meringue italienne : montez les blancs en neige. Pendant ce temps, **faites fondre** 40 g de sucre avec le miel et **stoppez** la cuisson quand elle atteint 117°C. **Versez** doucement en pluie le sucre cuit avec le miel, tout en continuant de fouetter à vitesse minimum. **Augmentez** ensuite la vitesse et **continuez de fouetter** jusqu'à ce que la meringue ait refroidi. Vous devez obtenir une meringue ferme et brillante.

Montez la crème chantilly puis **incorporez-la** délicatement à la meringue.

Ajoutez ensuite les amandes et pistaches caramélisées ainsi que les autres fruits secs égouttés. **Mélangez** délicatement.

Versez la préparation dans un moule à cake en silicone (s'il n'est pas en silicone, chemisez-le de film étirable pour pouvoir démouler).

Placez au congélateur pour 12 h minimum.

Placez éventuellement le fond du moule dans un récipient d'eau tiède pour faciliter le démoulage. Avant de servir, **décorez** comme vous le souhaitez : pistaches concassées, coulis de fruits rouges, écorces d'oranges confites...

Élise R.



Dites-le avec les mains... Épisode 3

Dans un précédent numéro vous avez découvert l'histoire de la langue des signes (LSF), aujourd'hui je vous propose de mieux comprendre la LSF.

La langue des signes est une langue à part entière avec son alphabet, son vocabulaire, sa syntaxe, sa grammaire, ses dictionnaires.

Le français se base sur la structure suivante : Sujet + Verbe + Complément alors que la langue des signes française se base sur la structure : Temps + Lieu + Sujet + Action.

La LSF ne possède pas de conjugaison. Comment représenter le temps dans ces conditions ? La personne qui s'exprime positionne son récit dans l'espace. La ligne du temps est perpendiculaire par rapport à son corps. Le passé est dans son dos, le présent au niveau de son corps et le futur est devant lui.

Cet article nous est proposé par Magali Carré-Ethuin «Carre m'en dit», auteure, conférencière, professeure de langue des signes. Elle-même sourde depuis l'âge de trois ans.

Exemple pour hier et demain :

Pour signer hier, le pouce bascule derrière le dos.



Pour signer demain, le pouce bascule vers l'avant.

Protection des oiseaux - Épisode 3

Météo défavorable pour les cigogneaux cette année

En 2013 on comptait moins de 10 nids de Cigognes dans le Territoire de Belfort. En 2024 on en dénombre 75 (15 de plus par rapport à 2023 : informations données par Jean Becker de la LPO chargé de leur suivi).

Malheureusement cette année avec les intempéries, beaucoup de nichées ont avorté, un nid sur trois est vide. Avec le froid et la pluie, le poussin est tout mouillé, il ne

peut pas se réchauffer même avec l'aide de ses parents qui se couchent sur lui tout mouillés eux aussi et il meurt de froid.

Si vous apercevez des Cigognes, vous pouvez aider à leur comptage : il suffit de saisir les observations sur la base de données www.faune-france.org



Photos Patricia Jardon

Cet article nous est proposé par Patricia et Pascal Jardon délégués LPO

Une cigogne farceuse

Le 1^{er} juin, vous étiez nombreux à vous être inquiété de coupures d'électricité. Certains ont été privés de match à la télévision, d'autres n'ont pas pu cuisiner... La fautive, parce qu'il en faut bien une... une cigogne. La belle emplumée a fait tomber une branche sur les lignes électriques. Enedis est intervenu rapidement.

Les petits trucs qui facilitent la vie

Si vous allez sur la plage cet été, utilisez une bouteille de crème solaire vide et nettoyée pour y cacher vos effets personnels... Ni vu, ni connu ! Sans oublier de vous protéger du soleil !



Histoire du tablier de grand-mère

Je crois que les jeunes d'aujourd'hui ignorent ce qu'est un tablier...

Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère ?

Les mères et grand-mères portaient un tablier par-dessus leurs vêtements pour les protéger car elles avaient peu de robes de rechange.

En fait, il était beaucoup plus facile de laver un tablier habituellement en coton qu'une robe, une blouse ou une jupe, faite d'autres tissus.

Le principal usage du tablier de grand-mère était donc de protéger la robe, mais en plus de cela :

- Il servait de gant pour retirer un plat brûlant du fourneau, bien avant l'invention des «mitaines à fourneau».
- Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses sales.
- Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs à moitié éclos, que maman déposait dans un fourneau tiède afin de faciliter leur éclosion.
- Quand il y avait de la visite, le tablier servait d'abri aux enfants timides. D'où l'expression : «Se cacher dans les jupons de sa mère».
- Par temps frais, maman le relevait pour s'y emmitoufler les bras et les épaules, par temps chaud, alors qu'elle cuisinait devant le poêle à bois, elle y épongeait la sueur de son front.
- Ce bon vieux tablier faisait aussi office de soufflet, alors qu'elle l'agitait au dessus du feu de bois pour le ranimer.
- C'est lui qui servait à transbahuter pommes de terre et bois sec jusque dans la cuisine.
- Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.
- En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.
- Quand des visiteurs arrivaient à l'improviste, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

- A l'heure du repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, c'était signe que le dîner était prêt, et les hommes aux champs savaient qu'ils devaient passer à table.

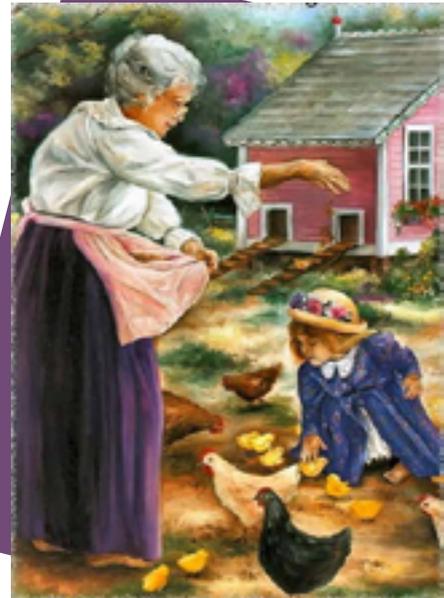
- Grand-mère l'utilisait aussi pour sortir la tarte aux pommes du four et la poser sur le rebord de la fenêtre, afin qu'elle refroidisse ; de nos jours sa petite fille l'y pose aussi, mais pour la décongeler... Autres temps, autres mœurs !

Il faudra de bien longues années, avant que quelqu'un invente un vêtement, qui puisse rivaliser avec ce bon vieux tablier utile à tant de choses.

Danger ? On deviendrait bien fou aujourd'hui rien que de songer à la quantité de microbes qui pouvaient s'accumuler sur le tablier en une seule journée !!

En réalité, la seule chose que les enfants de l'époque aient attrapée au contact du tablier de maman ou de grand-maman, c'est de l'amour !!

Texte transmis par une habitante de Buc



Investissements et subventions

COMMUNE DE BUC	
REFECTION COUR DE L'ÉCOLE Coût total des travaux : 7 708,30 € HT	CHANGEMENT DES FENÊTRES ET DES VOILETS DES LOGEMENTS COMMUNAUX Coût total des travaux : 25 491,01 € HT
 Mairie de Buc	 Mairie de Buc
4 708,30 €	18 491,01 €
 TERRITOIRE DE BELFORT	 TERRITOIRE DE BELFORT
3 000 €	7 000 €

La commune de Buc remercie le Département qui investit dans la commune.

Réfection cour de l'école :

Coût total des travaux : 7 708,30 € HT

Mairie de Buc : 4 708,30 €

Territoire de Belfort, le Département : 3 000,00 €

Changement des fenêtres et des volets des logements communaux :

Coût total des travaux : 25 491,01 € HT

Mairie de Buc : 18 491,01 €

Territoire de Belfort, le Département : 7 000,00 €

Amusez-vous...

Testez vos connaissances sur les végétaux

- 1 - Il existe différentes couleurs de l'ancolie des jardins
 - a - Vrai
 - b - Faux
- 2 - L'origine du nom de l'agapanthe est :
 - a - Latine
 - b - Grecque
 - c - Romaine
- 3 - Le fruit du plaqueminier est la papaye
 - a - Vrai
 - b - Faux
- 4 - Les baies de houx sont toxiques
 - a - Vrai
 - b - Faux
- 5 - L'anémone de Caen peut atteindre 1 m
 - a - Vrai
 - b - Faux
- 6 - L'achillée mille-feuille est une plante médicinale
 - a - Vrai
 - b - Faux
- 7 - Quel est l'autre nom de la bugrane ?
 - a - L'arrête-bœuf
 - b - L'attrape-mouche
- 8 - On peut faire de la confiture avec les fruits du cognassier du Japon ?
 - a - Vrai
 - b - Faux
- 9 - Quel est l'autre nom d'une noisette ?
 - a - L'azerole
 - b - L'arbouse
 - c - L'aveline
- 10 - Quelle fleur appartient à la famille des Éricacées ?
 - a - L'arum
 - b - L'azalée
 - c - L'aster



Jeux des 7 différences



Solutions du Sudoku BIM n°16

4	9	3	2	5	8	7	1	6
2	7	5	1	6	9	4	8	3
6	1	8	3	7	4	2	5	9
8	2	4	9	3	7	1	6	5
9	6	7	5	1	2	8	3	4
5	3	1	8	4	6	9	2	7
1	4	6	7	2	3	5	9	8
3	5	9	4	8	1	6	7	2
7	8	2	6	9	5	3	4	1